



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

22 février 2017

Première rencontre entre Jean-François Carencó, Président de la CRE, et Dominique Ristori, Directeur général de l'énergie à la Commission européenne

Moins d'une semaine après sa prise de fonction à la CRE et conformément à son engagement de faire de l'Europe une priorité, Jean-François CARENCO a rencontré le 22 février Dominique RISTORI, directeur général de l'énergie à la Commission européenne à Bruxelles.

L'entretien a porté notamment sur la question relative aux interconnexions des réseaux d'électricité avec l'Espagne et le Royaume-Uni. Le renforcement de l'interconnexion avec l'Italie a également été évoqué.

Sur l'ensemble de ces sujets, MM. RISTORI et CARENCO ont échangé de manière très constructive.

L'entretien a également été l'occasion pour M. Carencó de faire part des réactions du régulateur français aux propositions de la Commission sur le paquet « Énergie propre pour tous les citoyens européens » (paquet d'hiver). Les discussions sur le sujet se poursuivront dans les diverses enceintes européennes au cours des mois qui viennent.

Enfin, la question du stockage, dans toutes ses composantes, aujourd'hui primordiale dans le contexte de la transition énergétique, a fait l'objet d'un échange approfondi.

La CRE se félicite de la qualité de cet entretien et de cet excellent premier contact.

Contacts presse :

Anne MONTEIL : 01.44.50.41.77 – anne.monteil@cre.fr et Cécile CASADEI : 01.44.50.89.16 – cecile.casadei@cre.fr

Installée le 24 mars 2000, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) est une autorité administrative indépendante. Elle concourt, au bénéfice des consommateurs finals, au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel. Elle veille à l'absence de toute discrimination, subvention croisée ou entrave à la concurrence.